



Faute grave pour exhibition

Par alex

je suis licencier pour exhibitionnisme en 14 ans ca mais arriver deux fois (1ans entre ces fois) pour des raisons certes désir ,mais surtout de frustration et de mal être a mon travail , j'aimerais s'avoir si il et possible d'avoir un recours financier (14ans) car de l'avis même de ma employeur j'étais un très bon employé